

AVIS PUBLIC

Je donne avis que le mardi 7 juin 2022, à 19 h 30, le conseil d'arrondissement de Saint-Laurent tiendra une séance publique à la mairie d'arrondissement située au 777, boulevard Marcel-Laurin, Saint-Laurent, pour statuer sur 2 demandes de dérogation mineure au règlement numéro RCA08-08-0001.

La première demande de dérogation mineure concerne la propriété située au 3000, rue Modugno et a pour objet d'autoriser la construction d'une habitation multifamiliale en empiétant dans la marge avant minimale.

La deuxième demande de dérogation mineure concerne la propriété située aux 2355-2365, rue des Équinoxes et a pour objet d'autoriser une opération cadastrale ayant comme impact l'empiètement des habitations multifamiliales dans la marge latérale et la distance de la construction souterraine apparente qui ne respecte pas toutes les normes applicables.

Fait à Montréal, le 18 mai 2022.

Benoit Turenne
Secrétaire substitut du Conseil d'arrondissement